

## Le contexte

**Ce 5 octobre**, la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (Ciase) remettra un rapport objectivant la pédocriminalité commise dans l'Église catholique. Il y a eu "entre 2 900 et 3 200 pédocriminels" en son sein depuis 1950, a déclaré à l'AFP Jean-Marc Sauvé, président de la Commission. "Il s'agit d'une estimation minimale", fondée sur le recensement et le dépouillement des archives (Église, justice, police et presse) et sur les témoignages reçus. C'est un chiffre à rapporter à une population générale de 115 000 prêtres ou religieux sur cette période de 70 ans. Le rapport donnera un état des lieux quantitatif du phénomène et comparera la prévalence des abus dans l'Église à celle identifiée dans d'autres institutions. La commission évaluera également les mécanismes qui ont pu favoriser la pédocriminalité et listera 45 propositions.

■ Un rapport objectivant la pédocriminalité dans l'Église en France est publié ce mardi.

■ Pierre de Charentenay, spécialiste de la question, espère qu'il participera à une reconnaissance des victimes, puis à des réparations.

# L'Église répondra-t-elle aux victimes de pédophilie ?

Entretien Bosco d'Otreppe

**P**ierre de Charentenay, prêtre jésuite, docteur en sciences politiques, rédacteur en chef de la revue *Études* jusqu'en 2014, vient de publier aux Éditions Salvator *Tolérance zéro. Lutter contre la pédophilie dans l'Église*. Il signe avec cet ouvrage une analyse des causes de la pédocriminalité et du silence de l'Église catholique, donne des pistes de prévention possibles et compare la manière dont les différentes Églises nationales font face à ces abus.

**En quoi ce rapport pourrait-il marquer un tournant historique pour cette Église ?**

Par l'ampleur de ses recherches et de ses travaux, je pense qu'un tel rapport est inédit. Il devrait permettre d'objectiver ce qu'il s'est réellement passé dans l'Église, et de lever le soupçon sur le fait qu'elle aurait toujours voulu cacher l'ampleur des crimes de pédophilie – ce qu'elle a fait pendant longtemps. Désormais, on ne pourra plus dire qu'elle tient à étouffer ces faits.

**Ce rapport a notamment pour origine l'affaire Barbarin – du nom de l'ancien archevêque de Lyon soupçonné (puis relaxé en 2019) de ne pas avoir signalé à la justice des agissements pédocriminels d'un de ses prêtres. En Belgique, les choses ont vraiment changé après que l'évêque de Bruges, Roger Vangheluwe, fut reconnu pour des faits de pédophilie en 2010. Il semble qu'à chaque fois il a fallu attendre que les médias, la justice ou la société s'emparent de ce dossier pour que l'Église daigne le prendre au sérieux...**

J'analyse dans mon livre comment de nombreux évêchés nationaux ont fait face à la pédophilie. Et on retrouve en effet presque systématiquement le même schéma. Des victimes cherchent dans un premier temps à s'exprimer, mais ne trouvent personne pour les écouter. Les médias s'emparent ensuite du dossier, et c'est dans un troisième temps que les évêques se trouvent contraints d'agir.

**Avant de questionner le pourquoi de ce silence, comment analysez-vous ce que les évêques belges ont mis en place pour faire face à la pédophilie ?**

L'épiscopat belge a mis en place ce qui s'est organisé dans beaucoup de pays : des cellules d'écoute pour les victimes, une meilleure formation pour les prêtres et responsables, la rédaction de règles officielles de conduite... Mais est-ce suffisant ? Les différentes commissions, dont la commission Adriaenssens en 2010, ont réalisé et rendu des rapports très sérieux. Peut-être manque-t-il cependant encore un examen complet et systématique, du niveau de celui effectué par la Ciase, pour évaluer les actions entreprises et à entreprendre.

**En France et en Belgique, de nombreux faits de pédophilie reconnus ont été commis dans les années 50, 60 et 70. Vous évoquez l'omnipotence de l'institution au sein de la société belge à cette époque. Y a-t-il un lien entre la puissance de l'Église et la pédophilie ? Et explique-t-elle le silence de l'institution, soucieuse de se protéger ?**

Oui, certainement. Cette hypothèse a d'ailleurs été soulevée dans un livre récent publié par l'évêque de Versailles, Luc Crépy, et intitulé *La Foi à l'épreuve de la toute-puissance: lutter contre les abus dans l'Église* (aux Éditions Lessius). Une institution toute-puissante peut en effet laisser un certain nombre de ses membres entrer dans des actions déviantes ou criminelles sans avoir la volonté d'aller y voir de plus près. Avec le sentiment de toute-puissance, on se sent libre de faire ce que l'on veut, indépendamment du regard extérieur. On a constaté cela dans de nombreux pays, dont l'Irlande ou le Canada.

**Le pape François pointe régulièrement le cléricalisme. Celui-ci serait source de déviances. Mais qu'est-ce que le cléricalisme ? Est-ce quand le prêtre est adulé, que personne ne souhaite le critiquer, et qu'il se sent tout-puissant ?**

Oui. Le cléricalisme intervient quand on accorde

une importance disproportionnée au prêtre, et que cette importance et cette puissance ne sont pas contrôlées, ne connaissent pas de contre-pouvoir. La personne peut alors exercer des abus de pouvoir et des abus de conscience qui mènent souvent à l'abus sexuel. Ce cléricalisme peut découler d'une conception très verticale d'un Dieu qui donne au prêtre une autorité sacrée qui va imposer sa volonté sans qu'il puisse jamais être inquiété, ni questionné. Il y a là un conditionnement, un contexte qui peut occasionner un passage à l'acte criminel chez des prêtres qui auraient des déviances sexuelles.

*“Certains évêques se sont placés du côté des victimes, d'autres non.”*



**Pierre de Charentenay**  
Auteur du livre "Tolérance zéro. Lutter contre la pédophilie dans l'Église" (Éditions Salvator)

**Formations peu adaptées dans les séminaires, tabou autour de la sexualité, regard négatif posé sur cette même sexualité durant longtemps dans l'Église, cléricalisme... De nombreux facteurs internes à l'Église sont évoqués pour comprendre pourquoi il y eut tant d'abus en son sein. Certains, dont le pape Benoît XVI récemment, évoquent également des facteurs externes : le relativisme social et la libération sexuelle. Est-ce juste de prendre cela en compte ? La libération sexuelle est-elle aussi un facteur qui permettrait de comprendre pourquoi il y eut tant de pédophilie ?**

Il s'agit d'un facteur possible. On a assisté à un desserrement de la morale, de la vie sexuelle, et cela a atteint les prêtres comme tout le

monde. Cependant, ce contexte a surgi alors que la formation des prêtres était rigide. Ces prêtres qui pouvaient faire preuve d'une rigidité morale extérieure n'étaient pas tous outillés intérieurement pour répondre à l'ambiance de libération sexuelle. On ne peut en effet affronter la liberté que par une personnalité intérieure solidement formée. Si une telle formation ne s'est pas faite dans les années 60 en Belgique ou en France, on constate qu'elle ne s'est pas encore réalisée partout, dont en Pologne ces 20 dernières années. On